

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le onze juin, le Conseil Municipal de la Mairie de DAUBEZE s'est réuni sur convocation de Samuel MESTRE, premier adjoint.

Présents : Samuel MESTRE, Christiane DULONG, Véronique BORDAT, Karine BORDINI, Landry CARPENTÉY, Vanessa IBERT, Chantal MACIAS, Philippe MERIGNAC, Daniel RAOULT, Patrick VIGNAUD.

Excusé : Patrick MAUMY

COMPTE RENDU DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Samuel MESTRE demande à chacun des conseillers de faire un compte rendu des réunions auxquelles ils ont participé.

Véronique BORDAT indique avoir participé aux commissions suivantes et fait un compte rendu pour chacune :

- Commission communication : Le bulletin Force + est en cours de préparation, sa distribution est prévue première quinzaine de Juillet. Lors de la commission, il a été demandé à chaque commune le mode de distribution souhaité pour le bulletin soit par voie postale ou de façon interne à la commune. Véronique BORDAT fait part de cette demande au conseil. Plusieurs élus (Christiane DULONG, Karine BORDINI, Daniel RAOULT et Véronique BORDAT) proposent de distribuer le bulletin dans la commune de la même manière que lors du précédent mandat.

- Commission sociale : La commission s'est réunie pour présenter l'association Passerelle actuellement implantée à Monségur. Cette association a pour mission une étude des besoins en terme d'animation socio-culturelle sur le territoire pour aboutir à la création d'un lieu de vie ouvert sur Sauveterre afin de compléter ce qui existe déjà. Une autre réunion de la commission est prévue pour le 19 juin.

- Commission jeunesse enfance : Suite à la réforme des rythmes scolaires, le centre de loisirs accueillera les enfants chaque mercredi de 12 H à 18 H 30 avec un service de restauration. Le prix facturé aux familles est en cours d'établissement.

Les séjours pour les vacances d'été ont été validés pour la présentation au conseil communautaire :

- . 3/5 ans : Saint Seurin sur Rance (3 jours) : 55 €
- . 6/8 ans : Rouffiac (4 jours) : 55 €
- . 9/11 ans : Laruns (5 jours) : 85 €
- . Ado : Bagnères de Bigorre (5 jours) : 85 €

Les prix sont inchangés par rapport à l'an dernier.

- Conseil d'Ecole : Suite au décret du 7/05/2014 sur les rythmes scolaires, un nouveau planning a été présenté à l'assemblée incluant le TAP (Temps d'Activités Périscolaires pendant lequel des ateliers gratuits non obligatoires sont proposés) le mardi après-midi (2 x 1h20 ou 2 X 1h30) dans le but de proposer des activités plus intéressantes aux enfants (plus facile de trouver des intervenants sur un après-midi et temps plus long pour effectuer les activités). Un planning des activités a été présenté par la mairie. Après vote à bulletin secret, la proposition n'a pas été retenue par conséquent la première version sera mise en place.

Patrick VIGNAUD prend la parole :

- Syndicat des eaux : Il a participé avec Samuel Mestre à l'élection du président du Syndicat et du bureau.

Daniel RAOULT prend la parole :

- Syndicat de l'Engranne : Il indique avoir participé à la réunion au cours de laquelle il y a eu l'élection du président du Syndicat et du bureau.

Christiane DULONG prend la parole :

- Commission Tourisme, Animation et Promotion du Territoire : Elle indique avoir participé avec Mesdames FOUILHAC, TESSIER et DALLA SANTA à une première réunion de préparation et qu'elle se rendra au prochain conseil communautaire où l'OTEM (Office du Tourisme de l'Entre deux mers) présentera les projets en cours et à venir.

- A.D.M.R : Une première réunion est prévue dans les jours à venir.

Le tour de table se termine par Samuel MESTRE qui indique avoir participé au Conseil Communautaire le 19 mai dernier. Il décrit les grandes lignes évoquées lors de ce conseil. Le compte rendu sera consultable sur le site de la communauté de communes.

Siphem : Il indique avoir participé à la première réunion au cours de laquelle les différentes activités de ce syndicat ont été présentées, et fait remarquer qu'il serait intéressant de communiquer dans le bulletin municipal sur les offres de ce syndicat.

Il indique qu'il doit également participer à une réunion sur la Loi Alur (concerne notamment des modifications sur les permis de construire). Catherine DELUGIN assistera également à une réunion d'informations à ce sujet.

TERRAIN DEFENSE INCENDIE à PAGES

Samuel MESTRE indique que suite à une erreur du notaire de Daniel RAOULT, le dossier ne peut avancer pour le moment. Nous restons dans l'attente de la modification du notaire.

TRAVAUX TOITURE DE L'EGLISE

Samuel MESTRE propose que les travaux de réfection de la toiture de la partie haute et de la partie centrale (pose d'un pare vent pluie, remaniage ...) soient réalisés cette année pour un montant de 7.612,80 € TTC suivant devis établi par Mr CAPELLAZZO. Ces travaux rentreront dans l'enveloppe du FDAEC.

Il indique également interroger les Bâtiments de France afin de savoir si la commune peut obtenir une subvention pour ces travaux. Les travaux de la troisième partie (partie basse) pour la somme de 6.096,00 € TTC seront reportés en 2015.

Christiane DULONG et Daniel RAOULT seconderont Samuel MESTRE pour ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour la réalisation des travaux en deux tranches.

ELECTION SENATORIALE

L'élection sénatoriale aura lieu le dimanche 28 septembre 2014.

Le conseil municipal se réunira le vendredi 20 juin 2014 à 21 H afin de nommer le grand électeur de notre commune ainsi que ses suppléants.

BULLETIN MUNICIPAL

Samuel MESTRE propose de faire un bulletin municipal qui pourrait être distribué en Septembre.

Il demande à chacun de réfléchir et travailler sur ce projet pour la prochaine réunion.

D'ores et déjà, les thèmes suivants sont évoqués : budget de la commune, présentation du conseil municipal et les commissions, histoire de Daubèze, Siphem.

QUESTIONS DIVERSES

- Christiane DULONG demande où en est le dossier de la gestion du cimetière. Samuel MESTRE indique qu'il avait commencé un travail avec Arnaud QUESNEVILLE lors du dernier mandat. A aujourd'hui, un plan sous format excel est établi avec informations sur chaque concession. Karine BORDINI et Daniel RAOULT indiquent qu'ils poursuivent le travail effectué par Samuel MESTRE pour compléter les informations et essayer de déterminer les concessions en état d'abandon.

- Samuel MESTRE indique que le 23 mai dernier accompagné de Patrick MAUMY, il a fait le tour de la commune pour déterminer les zones de travaux de voirie.

3 zones ont été retenues sur lesquelles il y a des trous sur la chaussée et des accotements abimés : un à Gibelet, un à le Guat et Maison Neuve et un dernier à Lage. Ces informations ont été transmises au service voirie de la Communauté de Communes.

- Samuel MESTRE demande à Daniel RAOULT de contacter Monsieur RONDEX afin que ce dernier intervienne dans les meilleurs délais pour l'entretien des accotements des chemins communaux.

- Samuel MESTRE indique qu'au lieu dit Pichardi, l'enrobé de la piste cyclable va être refait.

- Samuel MESTRE indique avoir pris contact avec Monsieur CAILLEUX et lui a donné un accord de principe pour la réfection du chemin au lieu dit « Portail » au frais de ce dernier. Un courrier est adressé ce jour à Monsieur CAILLEUX pour confirmation.

- Samuel MESTRE demande pour plus d'efficacité et moins de perte de temps que l'employée communale effectue son temps de travail en deux fois 4 H 00 et non de façon fractionnée. Une réflexion est engagée sur l'annualisation de son temps de travail (printemps / été : 12 H 00 et hiver (période plus creuse) : 4 H 00). Samuel MESTRE demandera à Catherine DELUGIN de préparer pour le prochain conseil le contrat de l'employée communale afin que le conseil puisse se prononcer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22 H 30.